

Paris, le 13 novembre 2020

---

## Communiqué de presse

---

### La Défenseure des droits a formé son équipe avec la nomination de ses adjoints et du Délégué général à la médiation avec les services publics

Les trois adjoints de la Défenseure des droits, Claire Hédon, ont été nommés par [le Premier ministre](#), sur proposition de la Défenseure des droits.

Monsieur Eric DELEMAR est nommé Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant.

Travaillant directement au contact de mineurs vulnérables depuis de nombreuses années en sa qualité d'éducateur spécialisé, puis de chef de services éducatifs, il est depuis 2010 directeur au centre de l'enfance Henri Fréville de Chantepie, en Ille-et-Vilaine. Monsieur DELEMAR est également membre de la commission protection de l'enfance du Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPSO).

Madame Pauline CABY est nommée adjointe en charge du respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité.

Professionnelle de la Justice, elle fut successivement substitut du procureur près le tribunal de grande instance d'Auxerre, d'Evry puis de Paris. Elle est ensuite nommée vice-procureure près le tribunal de grande instance de Paris, puis avocate générale référendaire à la Cour de cassation.

Madame George PAU-LANGEVIN, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

Avocate de formation, députée de Paris, Madame PAU-LANGEVIN a occupé les fonctions de ministre déléguée à la Réussite éducative de 2012 à 2014 et de ministre des Outre-Mer de 2014 à 2016. Madame PAU-LANGEVIN a également présidé le Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) et a piloté plusieurs travaux relatifs à la lutte contre les discriminations, notamment un rapport législatif sur les discriminations liées à l'origine

Les adjoints sont les vice-présidents des trois collèges qui assistent la Défenseure des droits.

Le collège « **Défense et promotion des droits de l'enfant** » est compétent pour tout ce qui concerne l'intérêt des enfants.

Le collège « **Déontologie de la sécurité** » aborde les règles de bonne conduite des représentants de l'ordre, qu'ils soient publics ou privés.

Le collège « **Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité** » travaille sur la défense des personnes discriminées et l'accès aux droits pour toutes et tous.

Par ailleurs, Monsieur **Daniel AGACINSKI** a été nommé Délégué général à la médiation avec les services publics par la Défenseure des droits.

Après avoir été conseiller de la ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion de 2012 à 2013, puis conseiller du ministre de l'Éducation nationale de 2013 à 2014, il rejoint France stratégie. Au sein du département « société et politiques sociales », il a notamment rédigé le rapport « [Médiation accomplie ? Discours et pratiques de la médiation entre citoyens et administrations](#) ».

**Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante créée par la loi organique du 29 mars 2011, suite à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.**

Protecteur des droits et libertés des personnes, il a pour mission de défendre et promouvoir les droits des usagers des services publics, les droits de l'enfant, de lutter contre les discriminations, d'assurer le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité et de protéger et orienter les lanceurs d'alerte.

Il peut être saisi gratuitement par toute personne résidant en France ou française résidant à l'étranger qui estime que ses droits n'ont pas été respectés. Il peut également se saisir d'office.

Plus de 500 délégués répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer reçoivent, orientent et aident toute personne à faire valoir ses droits, gratuitement et en toute indépendance.

Contacts presse

—  
Bénédicte Brissart  
Conseillère presse et communication  
[benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr](mailto:benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

—  
Laetitia Got  
Chargée de la mission presse  
[laetitia.got@defenseurdesdroits.fr](mailto:laetitia.got@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 22 79 / Port. : 06 20 50 34 46